

Guide de l'adhérent 2020 / Nos actions, vos avantages



L'Office de Tourisme est une association loi 1901 à but non lucratif classé catégorie I en 2018. Le Conseil d'Administration de l'association est composé pour moitié de professionnels du tourisme saint-paulois et pour l'autre moitié d'élus.

Nos missions

Accueillir / Notre bureau situé au n°2 rue Grande accueille les visiteurs tous les jours de l'année. Avec 4 langues parlées, nos conseillers reçoivent des visiteurs de toutes nationalités afin de les orienter au mieux dans le déroulement de leur visite. Le bureau d'accueil communique les contacts des professionnels, les disponibilités des hébergements, organise les visites guidées, diffuse la documentation de Saint-Paul de Vence et la région et vous accompagne dans vos démarches de classement et de qualification.

Informier & Promouvoir / Afin de faciliter l'accès à l'information, l'Office de Tourisme développe différents supports : éditions ; site web ; réseaux sociaux ; e-mailings et newsletters. L'Office de Tourisme entretient l'image de Saint-Paul de Vence par la rédaction de communiqués de presse et l'accueil de journalistes nationaux et internationaux (presse écrite, web, radios, blogs et TV). Il coordonne avec les Services Municipaux le déroulement de tournages et de prises de vues. Aussi, des agences de voyages et tour-opérateurs sont régulièrement invités afin de promouvoir notre destination.

Développer / L'Office de Tourisme développe des produits à destination des touristes, 6 thèmes de visites guidées pour groupes et individuels ainsi que des projets de développement territorial tels que la rédaction des contenus de la signalétique patrimoniale dans le cadre du projet européen SuCCeS.

Les projets 2020

Crise sanitaire / mise en œuvre d'un plan de relance :

- **Mise en œuvre d'une newsletter «plan de relance»** à destination de nos adhérents : informations pratiques ; aides financières ; contacts utiles ; campagnes de communication...
- **Communication d'ateliers de formation et mise en ligne des 28 formations et documents de synthèses :**
<https://www.saint-pauldevence.com/espace-adherents/retrouvez-tous-les-replays-des-webinaires/>
- **Actions presse nationale et internationale :** TF1 ; France 2 ; France 3 ; le Journal du Dimanche ; Marie France ; Vogue ; Histoire & Patrimoine ; France Inter ; France Bleu Azur ; Radio Monaco ; France Today ; Presse et télévision italienne...
- **Réalisation d'une vidéo de promotion** pour la destination «Saint-Paul de Vence»
- **Communication et accompagnement des événements et offres de relance :** Réouverture des établissements ; ouverture des terrasses ; nocturnes ; fête des terrasses ; offres spéciales...

La mise en œuvre du projet européen SuCCeS (dernière année) :

- Suivi de l'implantation des panneaux de signalétique patrimoniale et directionnelle
- Promotion digitale du projet SuCCeS : création d'un espace dédié aux enseignants sur le web ; reportages photos et vidéos ; création d'une newsletter et de widgets spécifiques au projet
- Promotion «print» du projet SuCCeS : Création d'un plan grand public en trois langues et de visuels grands formats
- Eductours et actions presse
- Développement d'outils de visites guidées numériques sur tablettes pour le grand public et les scolaires

Le suivi de nos actions de promotion :

La mise à jour en continu de notre site web en français, anglais et italien avec une approche par thèmes et types de clientèles.

L'édition hebdomadaire de notre newsletter d'actualité destinée au grand public.

Le renforcement de notre communication sur les réseaux sociaux (instagram par le #saintpauldevence et notre social Wall sur le web).

Le suivi de l'information sur le Système d'Information Touristique régional : APIDAE et sur les différents portails d'information.

Le maintien des critères de qualité imposés par la marque Qualité Tourisme et le classement de l'Office de Tourisme en Catégorie I, garants de l'autonomie de l'association. Notamment en 2020, par la mise en œuvre des travaux d'accessibilité.

Vos avantages en qualité d'adhérent

Les avantages d'un réseau : vous êtes informés des événements et nouveautés liés à l'activité touristique et culturelle de Saint-Paul de Vence ; vous recevez les flyers, éditions ainsi que la newsletter hebdomadaire.

Vous participez à la vie de l'association : vous recevez les offres de collaboration, propositions de formations, d'ateliers et d'éductours.

Votre établissement est présent sur notre site web www.saint-pauldevence.com avec une fiche descriptive complète de votre offre, des images et des liens vers votre site et adresse mail. Votre adresse est géo localisée sur la carte interactive du site web (disponible sur tablette et smartphone).

Vous êtes présent au sein de nos éditions : brochures, plans.

Votre actualité, vos événements sont relayés à l'accueil, sur les différents espaces du site web (grand public, presse et pro) et sur les réseaux sociaux.

Vous bénéficiez de l'accompagnement de notre service promotion sur vos projets de communication : photothèque, carnets d'adresses, mailings ciblés, accueil de journalistes.

Vous bénéficiez de l'accompagnement du service accueil pour vos projets de classements et de qualification.

Une équipe proche de vous

Vous souhaitez des informations sur...

Les possibilités de partenariat et les projets de développement, un contact, un conseil dans le cadre de vos projets / Votre contact : le Pôle Développement

Sandrine LEONARD – Tél. 04 93 32 86 95 – Mail. direction@saint-pauldevence.com

La diffusion de votre information, le site internet saint-pauldevence.com, nos éditions, les réseaux sociaux, la presse et les médias / Votre contact : le Pôle Promotion

Élodie BASSINI – Tél. 04 93 32 45 84 – Mail. promotion@saint-pauldevence.com

Aurélie DE GIORGIO – Tél. 04 93 32 45 83 – Mail. presse@saint-pauldevence.com

La diffusion de vos informations à l'accueil, la marque Qualité Tourisme, la Côte d'Azur Card, le classement de votre location, notre offre de visites guidées / Votre contact : le Pôle Accueil

Nicole SOBIE - Tél. 04 93 32 86 95 – Mail. tourisme@saint-pauldevence.com

Rejoignez le réseau de l'Office de Tourisme de Saint-Paul de Vence !

Office de Tourisme – 2 rue Grande 06570 Saint-Paul de Vence – Tél. 04 93 32 86 95
Mail. tourisme@saint-pauldevence.com – www.saint-pauldevence.com.

